

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/60

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

À L'OCCASION DE L'INAUGURATION

DU CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE

ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Montréal (Québec)

Le 19 octobre 1990

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

LE CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Nous sommes ici pour inaugurer un centre, mais aussi pour célébrer une cause et réaffirmer un engagement. Cet engagement consiste à défendre et à promouvoir les droits de la personne ainsi que la démocratie dans le monde entier. Cette cause, c'est la création d'un monde où la justice et le respect des droits de la personne règnent partout. Cette cause et cet engagement sont au coeur de la politique étrangère du Canada. Ils sont tous deux enracinés dans les traditions et les valeurs de notre pays.

En ce début d'une décennie qui marque la fin d'un siècle, jamais nous n'avons eu autant de raisons d'espérer que le respect des droits de la personne dans le monde entier deviendra de plus en plus la règle et de moins en moins l'exception. Jamais autant de sociétés ne se sont converties à la démocratie ou y sont revenues.

Nous devons toutefois éviter de nous reposer sur nos lauriers, car le processus est à peine engagé. Dans certains pays, les vieux murs ont été abattus, mais de nouvelles structures restent à bâtir. Dans ces pays, l'ordre est fragile et l'avenir reste incertain. Par ailleurs, dans de nombreuses parties du monde, les barrières demeurent. Des barrières élevées par l'esprit et par le pouvoir. Des barrières qui privent les peuples de leurs droits et les empêchent de prospérer. Des barrières qui entravent le développement et confinent les membres de couches entières de la société à des existences incomplètes et minées par la pauvreté. Si nous avons gagné certaines batailles, il nous en reste beaucoup d'autres à livrer.

Pour gagner ces batailles, il faudra mener une action fondée sur une attitude qui considère les droits de la personne non pas comme un luxe mais comme un aspect intrinsèque de la condition humaine. Une attitude qui voit non pas une opposition mais une complémentarité entre développement et démocratie, entre sécurité et droits de la personne, entre stabilité et justice.

Depuis un an, cette nouvelle attitude apparaît très nettement en Europe, où en quelques mois, une structure dont nous craignons qu'elle ne soit permanente s'est effondrée, grâce à un triomphe de l'esprit humain qui nous a sidérés. Ce triomphe marque la fin d'un vieux système et le début d'un autre. Toutefois, ce nouveau système n'a pas encore pris forme, et détruire est plus facile que construire. La démocratie et les droits de la personne se sont vu donner une chance en Europe de l'Est. Il appartient aux peuples de ces pays - et il nous appartient - de ne pas la laisser passer.

Les peuples de l'Europe de l'Est n'ont pas rejeté le communisme parce qu'ils le jugeaient illogique ou immoral. Ils l'ont rejeté parce qu'il ne fonctionnait pas et ne remplissait pas ses promesses. Il les privait de nourriture tant pour le corps que pour l'esprit. L'effondrement du communisme représente la victoire non pas d'une idéologie mais du sens commun.

Cette attitude est partout en évidence. En Asie, en Amérique latine et en Afrique, des gouvernements et des peuples courageux épousent la cause de la démocratie parce qu'ils savent que le système qu'ils ont ne fonctionne pas et ne remplit pas ses promesses. Ils se rendent compte que les systèmes qui suppriment les sociétés finissent par s'autodétruire, que les systèmes qui empêchent un peuple de prospérer sont voués à la pauvreté, que les systèmes qui bafouent les droits de la personne au nom de la paix sociale sont des systèmes où la paix n'est qu'une trêve.

Les droits de la personne et la démocratie ne triompheront jamais s'ils sont considérés comme un luxe ou comme un danger. Ils doivent être tenus pour les fondements d'une société viable, stable et prospère. Cette perception se répand de plus en plus et contribuera de façon essentielle au triomphe de notre cause.

Que pouvons-nous faire pour encourager cette attitude et promouvoir ces concepts à l'étranger ?

Premièrement, nous devons absolument éviter d'imposer nos modèles à ces sociétés, piège dans lequel il est facile de tomber. Il n'existe aucun modèle de démocratie, aucun guide des droits de la personne. La démocratie et les droits de la personne ne peuvent pas plus être imposés de l'extérieur qu'ils ne peuvent être imposés d'en haut. Les systèmes politiques évoluent de l'intérieur. Ils doivent tenir compte des traditions, de l'histoire et de la dynamique des sociétés qu'ils régissent, sans quoi ils ne peuvent fonctionner et ne durent pas.

Deuxièmement, nous devons éviter de nous croire supérieurs, attitude à la fois arrogante et déplacée. Nos réalisations, qui sont importantes, nous les devons autant à la providence qu'à notre volonté, à la façon dont nous avons su tirer parti de la rare prospérité inhérente au Canada. En outre, nos réalisations sont dans de nombreux cas récentes et incomplètes.

Il a fallu attendre 1940 pour que les femmes de toutes les provinces du Canada puissent voter aux élections provinciales. Les Canadiens autochtones - femmes et hommes - ont été privés du droit de vote jusqu'en 1960, année où M. Diefenbaker a modifié la loi électorale.

De nombreux droits demeurent inexercés, incomplets. Les fléaux de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la violence faite aux femmes, des préjugés et de l'intolérance, de la haine et de

la propagande sont des phénomènes qui ne s'arrêtent pas à la frontière entre le Nord et le Sud. Ils sont désagréablement présents au Canada.

Notre propre démocratie exige des soins constants, comme l'a amplement démontré l'impasse constitutionnelle du printemps dernier et comme en témoigne le fait qu'à de nombreux égards, nos institutions ont cessé de représenter notre société. Dans certains cas, elles sont devenues des caricatures: je pense non seulement aux comportements indignes auxquels nous assistons au Sénat, mais aussi à l'incivilité croissante qui règne au Parlement et au fait que dans leurs déclarations, les hommes publics canadiens dénigrent de plus en plus leurs concitoyens avec une regrettable désinvolture. Ces imperfections ne devraient pas nous condamner à l'inaction. Elles prouvent simplement que nous avons une tâche à accomplir au pays comme à l'étranger.

Troisièmement, nous devons être prêts à passer aux actes. Les sociétés qui se développent - tant politiquement qu'économiquement - n'ont pas besoin de meneurs de claques. Elles ont besoin d'amis compréhensifs, des gens qui leur tendent la main au lieu de leur tourner le dos, des pays qui sont prêts à les aider à mettre en pratique ce que nous prêchons depuis longtemps.

Les sociétés qui ne sont pas démocratiques ont peu de chances de se développer. D'autre part, trop de sociétés sous-développées ont peu de chances d'accéder à la démocratie. On n'établit pas une véritable démocratie en créant des assemblées, en achetant des votes ou en élaborant des lois grandioses. La démocratie et les droits de la personne exigent des fondements de foi et de développement. Nous ne pouvons exiger la démocratie tout en refusant d'aider au développement. En apprenant aux gens à lire, on combat l'analphabétisme, mais on peut aussi aider à établir la démocratie. En aidant les gens à être productifs, on combat la pauvreté, mais on peut aussi favoriser la protection d'autres droits de la personne. Une aide au développement efficace contribue beaucoup plus à promouvoir la démocratie et les droits de la personne que tout sermon ou toute remontrance servie par l'Ouest ou le Nord.

Quatrièmement, nous devons être patients et compréhensifs. Nous ne pouvons pas exiger des autres pays qu'ils instaurent du jour au lendemain la démocratie ni un respect impeccable des droits de la personne alors que nous ne nous sommes jamais imposés une telle diligence. Nous devons être conscients que nos politiques d'adaptation structurelle, si elles sont mal appliquées, peuvent elles-mêmes miner les fondements de la démocratie et de la stabilité sociale. Les politiques d'adaptation structurelle sont essentielles à une croissance non inflationniste et à un développement durable. Toutefois, il faut

les élaborer de façon à préserver les fondements sociaux nécessaires à la croissance.

Cinquièmement, nous devons examiner sans détour la question des liens que nous établissons entre l'aide au développement et le comportement des gouvernements des pays concernés. Nous devons reconnaître ici qu'il n'y a pas de choix faciles. Nous pouvons détester certains régimes et abhorrer certains gouvernements. Toutefois, il ne faudrait pas punir des peuples pour des régimes qu'ils n'appuient pas, des régimes qui les punissent déjà. Par ailleurs, ces régimes devraient savoir que notre tolérance a des limites et qu'il existe des règles auxquelles nous ne dérogerons pas.

Je crois que l'aide canadienne au développement témoigne de cette façon de penser. Nous tenons compte du dossier d'un pays en matière de droits de la personne lorsqu'il s'agit de déterminer quelle quantité et quel type d'aide lui accorder. Toutefois, nous ne demandons pas des miracles. Nous ne nous attendons pas à ce qu'une société qui a été un enfer jusqu'ici devienne un paradis du jour au lendemain. Nous cherchons donc des signes d'amélioration et réexaminons la situation à intervalles réguliers.

De même, au lieu de couper l'aide complètement, nous décidons souvent de modifier le type d'assistance fournie. Lorsqu'un régime en arrive à violer systématiquement les droits de la personne, nous pouvons cesser de traiter avec ce régime. Toutefois, nous ne cessons pas de traiter avec la population du pays tant que nous pouvons l'atteindre. Nous évitons de la faire souffrir plus qu'elle ne souffre déjà. Aussi passons-nous par les ONG (Organisations non gouvernementales), les Églises et les organisations locales lorsque cela est possible pour faire parvenir l'assistance à la population sans aider ces gouvernements. Je ne prétends pas que cette façon de procéder soit toujours efficace à cent pour cent ou que les choix soient faciles. Je crois toutefois qu'il s'agit de la seule ligne de conduite à suivre.

Sixièmement, nous devons fournir les outils et les compétences nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie ainsi qu'au respect des droits de la personne. Il peut s'agir d'observateurs chargés de surveiller les élections, d'experts constitutionnels, de spécialistes des droits de la personne, de boîtes de scrutin et d'ouvrages. Nous pouvons mener cette action bilatéralement ou multilatéralement.

Sur le plan bilatéral, cette année seulement, le Canada a aidé à la tenue d'élections en Roumanie, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. Nous aidons le Bénin à instaurer la démocratie. Nous collaborons avec l'ONU en envoyant des observateurs et des agents de la GRC en Namibie. Nous offrons nos compétences en

matière constitutionnelle tant aux Noirs qu'aux Blancs en Afrique du Sud. Nous avons envoyé des observateurs aux élections en Malaisie par l'intermédiaire du Commonwealth, nous avons participé aux efforts de l'OÉA (Organisation des États américains) et des Nations Unies au Nicaragua, nous collaborons avec ces organisations à Haïti et nous sommes prêts à aider l'ONU à établir la démocratie au Sahara occidental et au Cambodge.

Sur le plan multilatéral, nous nous employons à promouvoir la démocratie et des droits de la personne au sein d'organisations régionales qui peuvent contribuer beaucoup à créer un climat de confiance dans de nombreuses parties du monde. Lors de la première assemblée annuelle de l'OEA à laquelle le Canada ait assisté en tant que membre, nous avons proposé la création d'une section du développement démocratique. Cette proposition a été acceptée, et nous tentons de faire établir des structures semblables au sein du Commonwealth et de la Francophonie. En Europe, nous avons pris l'initiative, à la conférence sur la dimension humaine de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) tenue à Copenhague, d'appeler au renforcement des efforts en faveur de la règle du droit et des droits des minorités et proposé que l'OTAN mette son expérience de la démocratie au service de ses anciens adversaires de l'Est.

Il s'agit là de mesures pratiques et non de plans grandioses. Elles ne transformeront pas à elles seules le despotisme en démocratie ni la torture en tolérance. Toutefois, elles nous permettent de progresser. Elles visent à éduquer, à établir des institutions, à créer un climat de confiance et, ce faisant, à consolider les fondements de la démocratie et à accroître le respect des droits de la personne.

Enfin, je tiens à souligner que la collaboration joue un rôle essentiel dans la promotion de la démocratie et des droits de la personne. La réalisation de ces objectifs passe par une action politique, sociale et économique, mais aussi par la collaboration entre les sociétés ainsi qu'entre les divers secteurs des sociétés. Il s'agit des gouvernements, des milieux d'affaires, des syndicats, des Églises, des organisations internationales, des institutions indépendantes et des individus.

C'est pourquoi le Centre que nous inaugurons aujourd'hui est si important. Il pourra exploiter des ressources, établir des liens et mettre sur pied des programmes qui complètent les initiatives d'autres intervenants. En outre, il pourra exécuter des tâches que les gouvernements ne peuvent accomplir.

Pour agir efficacement, le Centre doit être indépendant. Nous avons tenté d'assurer dès le début cette indépendance qui ne peut être mise en question et qui procure au Centre une liberté et une crédibilité essentielles. Il arrivera évidemment que les

vues exprimées par cet établissement ne correspondent pas à celles du gouvernement. Toutefois, il serait étrange voire malsain qu'il en soit autrement.

Bien que nos chemins divergent parfois, ils sont parallèles et mènent à la même destination. Un monde où les droits de la personne et la démocratie soient non pas des objectifs à atteindre mais des réalités à célébrer, un monde où les droits soient non pas l'apanage de quelques privilégiés mais le propre de tous les êtres humains, un monde où nos enfants - et les enfants du monde entier - puissent vivre sans crainte dans la liberté, la prospérité et la justice.

Nous, Canadiens, dénigrons parfois nos propres réalisations. Il est vrai que nous avons connu des échecs. Toutefois, ce que nous avons construit ici est unique. Nous avons bâti un pays en invitant le monde entier à venir partager avec nous notre chance. Nous avons bâti une démocratie avec l'aide de millions de gens qui ont fui la tyrannie et cherché la liberté. Nous avons construit une communauté par la tolérance, le compromis, la compréhension.

L'engagement du Canada envers la justice et les droits de la personne est reconnu dans le monde entier. Nelson Mandela, les "refuzniks" soviétiques ainsi que les gouvernements de la Chine, du Sri Lanka, du Nicaragua, du Kenya et d'Haïti l'ont salué. Nous pouvons compter sur ce Centre pour diffuser ce message à sa manière - un message canadien, un message de persévérance et d'insistance, mais aussi d'aide et d'espoir. Un message qui nous rappellera nos propres réalisations et nous poussera à nous attaquer à de nouveaux défis.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous souhaite un avenir des plus brillants. Je suis sûr que vous serez à la hauteur de la tâche qui vous est confiée.